



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DU GERS

SERVICE DÉPARTEMENTAL  
DE LA COMMUNICATION INTERMINISTÉRIELLE  
DE L'ÉTAT

Auch, le 28 janvier 2019

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Elections aux chambres d'agriculture

La préfecture rappelle que le scrutin pour la désignation des membres aux chambres d'agriculture, pour tous les collèges, sera clos le jeudi 31 janvier 2019 à minuit.

Le vote s'effectue soit par voie électronique jusqu'à minuit soit par correspondance (le cachet de la poste faisant foi).

**Contact Presse** : Service départemental de la communication interministérielle -

Tél. 05.62.61.43.68 - Portable. 06.34.31.26.98 - Fax. 05.62.05.47.09

\\Pref32-s2010-1\bucisi\COMMUNIQUES\COMMUNIQUES 2019\Agriculture\Celectionca282019.doc